

Habilitation Sécurité au P.U.



**La direction doit respecter les ASCT du P.U.
et respecter le métier d'ASCT !**

La direction a donc commencé à recevoir les ASCT du P.U. les uns après les autres pour leur remettre un courrier leur annonçant sèchement la suspension de leur habilitation sécurité. Quel tact de la part de la direction n'est-ce pas ?

- ➔ SUD-Rail a, dès vendredi 7 mai, déposé une DCI auprès de la direction de CITI sur ce sujet pour réclamer le maintien de l'habilitation sécurité. La réunion de conciliation est imminente.
- ➔ SUD-Rail propose par ailleurs aux ASCT du P.U. de faire un recours et tient à votre disposition des modèles de courrier. *(cette démarche ne permet que de gagner du temps car ce dossier doit évidemment être traité collectivement).*

SUD-Rail condamne l'attitude de la direction.

... ..

Les ASCT du P.U. méritent un peu plus d'attention.

... ..

L'unité du métier d'ASCT doit être garantie et la sécurité en est un des éléments incontournables.